

Public et prérequis

Avoir réalisé 3 interventions distinctes en zone contrôlée sur CNPE

Être en possession d'un certificat de stage RP Niveau 1 ou PR Niveau 1 en cours de validité

Être en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 2 en cours de validité ou être habilité HN2 au 31 août 2014

Chargés de travaux travaillant en zone contrôlée sur une INB EDF et devant être habilités RP2

Les objectifs

Acquérir un comportement responsable en matière de RP et respecter les procédures et les consignes

Identifier les risques et les parades spécifiques à la RP précisés dans l'analyse de risques d'un chantier

Distinguer les risques radiologiques et les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire

Expliquer le principe ALARA et appliquer la démarche de propreté radiologique

Appliquer les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs

Assimiler le contenu et l'intérêt des procédures d'intervention et des conduites à tenir en cas d'incidents et accidents liés à la RP

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Réalisation des scénarios formatifs sur chantier école : 6 stagiaires maximum pour un formateur, chantier école conforme au cahier des charges CEFRI

Guide d'animation, support stagiaire CEFRI

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Délivrance d'un certificat de stage RP2 « CEFRI » (validité 3 ans) comportant les éventuels axes de progrès à faire lever par l'employeur

Réussite des validations participe à la délivrance d'un titre d'habilitation RP2 par l'employeur

Contenu de la formation

Sens des règles

- Objectifs de la formation et les phases d'évaluation
- Importance de donner du sens aux règles, d'avoir une attitude interrogative

Exploitant, charge de travaux et son équipe

- Citer les enjeux d'EDF en matière radioprotection et l'organisation radioprotection EDF

RÉFÉRENCE

REGNUCNO000055

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

4 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Se situer au sein de l'organisation radioprotection d'un CNPE
- Expliquer le rôle et les missions d'un Chargé de Travaux en ZC d'un CNPE

Charge de travaux et radioprotection

- Distinguer les limites de dosimétries réglementaires Corps Entier
- Enoncer les limites de dosimétries réglementaires spécifiques à certains organes (Cristallin, Peau, Extrémités)
- Différencier les types de RI
- Identifier le risque Alpha
- Différencier les principaux effets biologiques des RI
- Expliquer la relation entre la dose, le temps d'exposition et la distance à la source
- Citer et adapter les moyens de mesures et de protection complémentaires et moyens de confinement vis-à-vis des risques liés à l'irradiation et à la contamination
- Expliquer l'utilité du RTR
- Citer le système d'information et de gestion de la dosimétrie opérationnelle, dosimétrie individuelle et dosimétrie chantier
- Citer les seuils locaux et nationaux d'alerte vis-à-vis de la dosimétrie individuelle

Entrer et sortir de zone contrôlée

- Appliquer et faire appliquer les règles d'habillage et de déshabillage et d'accès en zone réglementée
- Citer les critères d'appel de l'infirmerie en cas de contamination persistante ou cas de contamination à la tête

Se déplacer en zone contrôlée

- Enoncer les règles relatives à l'utilisation des autorisations ou permis
- Appliquer les procédures réglementaires d'accès en zones orange et rouge
- Interdire l'accès en zones orange et rouge aux CDD, intérimaire et CDC<6 mois
- Enoncer le principe du prorata temporis
- Mémoriser le principe de zonage RP d'une centrale
- Différencier les principales zones définies dans le cadre du zonage propreté
- Respecter et faire respecter la signalisation et les règles de balisage en ZC
- Adapter son comportement et celui de son équipe face au risque extrémités et en cas du tir radio

Travailler en zone contrôlée

- Citer et appliquer les critères d'appel du SCR
- Respecter et faire respecter les objectifs dosimétriques collectifs et individuels
- Citer les consignes en cas de dépassement dosimétrique
- Délimiter physiquement son chantier, et les risques inhérents à celui-ci
- Expliquer les délimitations de son chantier à son équipe
- Réaliser l'état des lieux radiologique de son chantier
- Assurer la gestion des déchets radiologiques dans le respect des prescriptions d'EDF
- Appliquer les règles et bonnes pratiques relatives à la propreté radiologique pendant l'intervention
- Assurer les contrôles périodiques de RP tout au long de son activité
- Réaliser l'emballage des matériels devant quitter le chantier
- Expliquer le rôle du chargé de travaux concernant la sortie du matériel
- Expliquer la conduite à tenir en cas de contamination non fixée sur un outillage
- Assurer le repli de son chantier

Etude de cas

Diverses mises en situation sur chantier école

- Entrer et sortir de zone contrôlée et port de sur tenues
- Se déplacer et intervenir en zone contrôlée
- Réaliser une intervention en zone contrôlée

Modalités d'évaluation

Validation des acquis en situation sur chantier école

Validation des acquis théoriques par un questionnaire

Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour